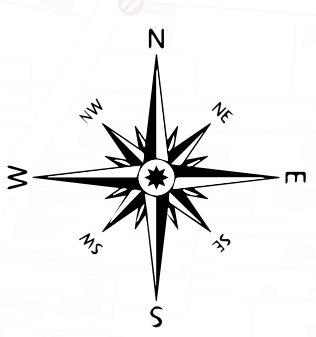
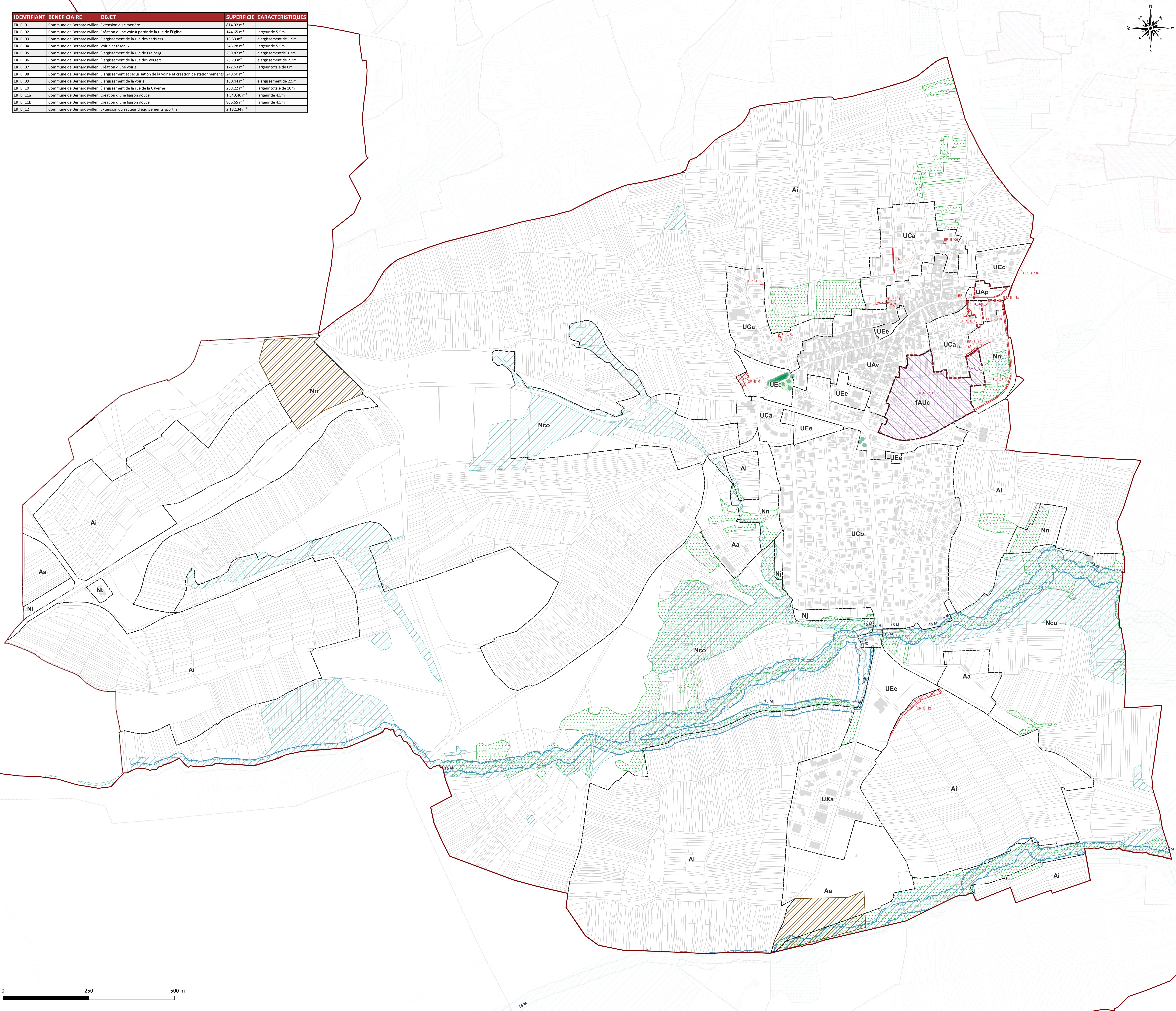
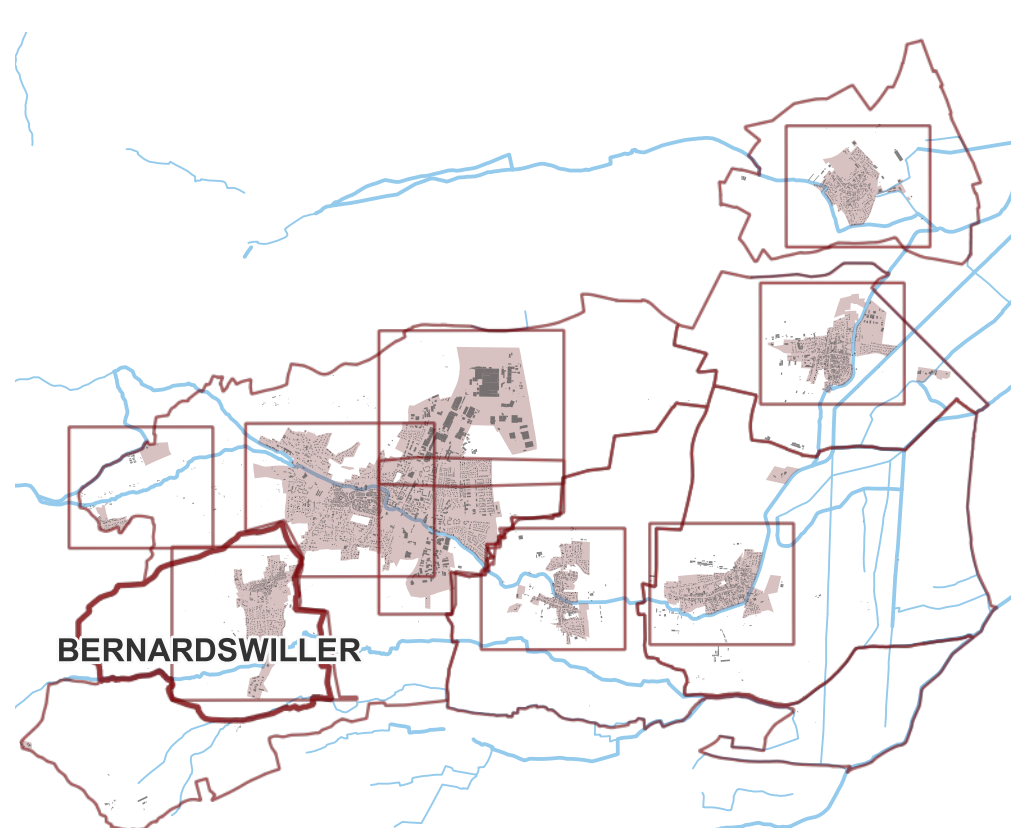


IDENTIFIANT	BENEFICIAIRE	OBJET	SUPERFICIE	CARACTERISTIQUES
ER_B_01	Commune de Bernardswiller	Extension du cimetière	814,92 m²	
ER_B_02	Commune de Bernardswiller	Création d'une voie à partir de la rue de l'Eglise	144,65 m²	largeur de 5.5m
ER_B_03	Commune de Bernardswiller	Élargissement de la rue des censeiers	16,53 m²	élargissement de 1.9m
ER_B_04	Commune de Bernardswiller	Voie et réseaux	345,38 m²	largeur de 5.5m
ER_B_05	Commune de Bernardswiller	Élargissement de la rue de Freiberg	239,87 m²	élargissement de 3.3m
ER_B_06	Commune de Bernardswiller	Élargissement de la rue des Vergers	26,79 m²	élargissement de 2.3m
ER_B_07	Commune de Bernardswiller	Création d'une voirie	172,63 m²	largeur totale de 6m
ER_B_08	Commune de Bernardswiller	Élargissement et sécurisation de la voirie et création de stationnements	249,60 m²	
ER_B_09	Commune de Bernardswiller	Élargissement de la voirie	150,44 m²	élargissement de 2.5m
ER_B_10	Commune de Bernardswiller	Élargissement de la rue de la Caverne	268,22 m²	largeur totale de 10m
ER_B_11a	Commune de Bernardswiller	Création d'une liaison douce	1 840,46 m²	largeur de 4.5m
ER_B_11b	Commune de Bernardswiller	Création d'une liaison douce	866,65 m²	largeur de 4.5m
ER_B_12	Commune de Bernardswiller	Extension du secteur d'équipements sportifs	2 182,34 m²	



Cit'anova



- Légende
- Limites des zones du règlement graphique
 - Prescriptions graphiques
 - Espace Boisé Classé (L. 113-1)
 - Emplacement réservé (L.151-41 du CU)
 - Secteur d'intérêt urbain et paysager (L.151-19)
 - Eléments de paysage participant aux continuités écologiques (Boisements, haies, vergers...)(L.151-23)
 - Secteur soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle (OAP) (L.151-6 du CU)
 - Zone humide (L. 151-23)
 - Secteur de mixité sociale (SMS) (L.151-15 du CU)
 - Jardin urbain et espace non bâti à préserver (L.151-19 du CU)
 - H : X m Hauteur maximale hors tout autorisée au sein du secteur (R.151-39 du CU)
 - EV : X% Pourcentage minimal d'espaces verts applicable (R.151-39 du CU)
 - Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
 - Bande de recul (L.151-17 du CU)
 - R : X M Bande d'inconstructibilité aux abords des corridors écologiques aquatiques (L.151-17 du CU)
 - Linéaire de préservation et de développement de la diversité commerciale (L.151-16)
 - Mur de soutènement, mur et clôture à préserver (L. 151-19)
 - Eléments de petit patrimoine remarquable (L. 151-19)
 - Arbre remarquable (L.151-23 du CU)
 - Bâtiment ou édifice remarquable (L.151-19)
 - Ch Changement de destination autorisé sous conditions (en zones A et N) (L.151-11)
 - Informations
 - RU Sites et sols pollués
 - Zone de vigilance pour la qualité des sols (R. 151-34 du CU)
 - Administratif
 - Limites parcellaires
 - Bati
 - Limites communales